

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11/03/2016

Référence
2016-21

Objet de la délibération
Désignation de deux titulaires au Comité de suivi de l'opération TEPCV portée par le SDED 52

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	27

Date de la convocation
04/03/2016

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 15/03/2016

Et

Publication ou notification du :

L'an 2016 et le 11 mars à 18 heures, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat.

Présents : Mmes : GUILLEMY Christine, HENRISSAT Martine, JOFFROY Marie-France, NEDELEC Anne-Marie, RETOURNARD Bernadette, MM : ANDRE Michel, BABOUOT Pascal, BOICHOT Jacky, CLOSS Patrice, COGNON Didier, COMBRAY Dominique, COSSON Claude, EMERAUX Stéphan, GILLET Jacky, GUY Bernard, HASELVANDER Jonathan, LACROIX Nicolas, LEFEVRE Patrick, MARTINELLI Stéphane, MENET Michel, ROY Jean-Yves, VIARD Patrick, WATREMETZ Jean-Marie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : LAVOCAT Marie-Claude à M. CLOSS Patrice, ROSSIGNEUX Yvette à Mme HENRISSAT Martine, MM : MAILLOT Denis à M. HASELVANDER Jonathan, VOIRIN Patrice à M. MARTINELLI Stéphane

Excusé(s) :

Absent(s) :

A été nommé secrétaire : M. HASELVANDER Jonathan

Rapporteur : M. Stéphane MARTINELLI

Désignation de deux titulaires au Comité de suivi de l'opération TEPCV portée par le SDED 52

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

VU les statuts dudit Syndicat,

VU le projet présenté par le Pays de Chaumont dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie « 500 Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat »,

VU la convention particulière d'appui financier dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie entre le Préfet de Région Champagne-Ardenne et le Syndicat Départemental d'Energie de Haute-Marne du 24 décembre 2015,

CONSIDERANT que la création du Syndicat mixte du Pays de Chaumont au 1^{er} janvier 2016 a entraîné de facto le transfert des compétences du Pays au Syndicat,

CONSIDERANT la fusion au 1^{er} janvier 2016 du Syndicat Départemental d'Energie de Haute-Marne avec le Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers,

CONSIDERANT que le Syndicat Départemental d'Energie et des Déchets de Haute-Marne (SDED 52), en partenariat avec le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont, propose une opération d'accompagnement technique et financier pour la modernisation de l'éclairage de mise en valeur du patrimoine local,

SUR PROPOSITION du Président d'intégrer le Comité de suivi de l'appel à projet du SDED 52 « Actions en faveur d'économies d'énergie pour la mise en valeur du patrimoine local »,

ET APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0)

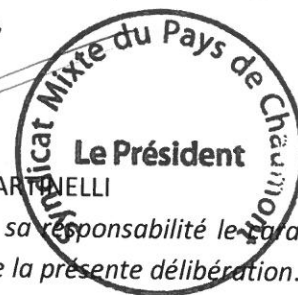
1° De désigner Bernard GUY et Stéphane MARTINELLI comme représentants titulaires du SMPC pour siéger au comité de suivi de l'appel à projet du SDED 52

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*



**Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne**

Le 15 MARS 2016